

# Une étude inquiétante pour les poumons des Bretons

L'ammoniac est responsable de 60 % des émissions de particules fines PM2.5 au Royaume-Uni. La Bretagne est la région française la plus émettrice de ce gaz issu des activités agricoles.

## Pourquoi ? Comment ?

### De quoi parle-t-on ?

On pensait jusqu'alors que l'industrie, le chauffage individuel et le trafic routier contribuaient à la majorité des émissions de particules fines (PM10) et très fines (PM2.5). Des particules qui peuvent pénétrer dans le sang après avoir été inhalées et engendrer, à terme, cancers et maladies cardiovasculaires.

### Pourquoi une étude britannique, publiée dans la revue scientifique Science, est-elle une mauvaise nouvelle pour la Bretagne ?

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la mauvaise qualité de l'air serait responsable, chaque année, de 67 000 morts prématurés en France, soit environ 3 000, rien qu'en Bretagne. Or, une étude scientifique anglaise vient de conclure que 60 % de la pollution aux particules fines proviendrait en réalité de la transformation de l'ammoniac, gaz issu des activités agricoles, dans l'air.



Au Royaume-Uni, la pollution aux particules fines issue de l'ammoniac des activités agricole dépasse aujourd'hui celle des gaz d'échappement et de l'industrie.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Et dont la Bretagne, avec 17 %, est la première région émettrice du pays...

### Que sait-on de l'ammoniac ?

En Bretagne, ce gaz irritant des voies respiratoires provient à 94 % des activités agricoles (émanations des fosses à lisier des élevages et lors des épandages de ces lisiers mais aussi d'engrais minéraux sur les cultures, pour les fertiliser).

Or, une fois dans l'air, « l'ammoniac se transforme en particules fines lorsqu'il se combine avec d'autres substances dans l'atmosphère »,

rappelait récemment Gaël Lefevre, directeur d'Air breizh, l'organisme agréé pour mesurer la qualité de l'air. En retombant au sol, « l'ammoniac a aussi un rôle sur l'eutrophisation des masses d'eau, et favorise le développement d'algues ». Or, à défaut de financements et de législation l'imposant, la mesure de l'ammoniac dans l'air est très récente.

### Que conclut cette étude ?

À l'échelle mondiale, « 39 % des particules PM2.5 sont dérivés de l'ammoniac et entraînent des dom-

mages pour la santé de 420 milliards de dollars », calcule l'étude publiée dans la revue Science et rapportée par le journal anglais The Guardian.

Depuis les années 1980, « les véhicules et l'industrie produisaient de grandes quantités de PM2.5, mais les contrôles de la pollution ont considérablement réduit ces niveaux ». Or, dans le même temps, les émissions d'ammoniac ont à peine diminué au Royaume-Uni. Bilan : « L'agriculture est désormais responsable d'une plus grande part des PM2.5. »

### Quelles solutions déployer ?

Air breizh et la Chambre d'agriculture viennent de lancer un programme, cofinancé par 1,3 million d'euros de l'Europe. Il vise à implanter des stations de mesure et à informer les agriculteurs sur des pratiques plus vertueuses, notamment couvrir les fosses à lisier ou l'épandre au ras du sol. Un groupe d'agriculteurs volontaires lancera l'expérience en janvier, dans le Finistère.

Virginie ENÉE.

D

De  
la f

Jus

Le  
lors  
23

(ne)  
sur  
Un  
dro  
tre,  
ces  
«

pér  
me  
et i

leu  
re (

fier  
« €

Mo  
P

ver  
de

sa  
dar  
un

eu,  
tud  
un  
d'è  
...